

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 3 (1858)  
**Heft:** 23

**Artikel:** De la vallée des Dappes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-328640>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE

## SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N° 23

Lausanne, 10 Décembre 1858

III<sup>e</sup> Année

SOMMAIRE. — De la vallée des Dappes. — Camp fédéral de Luziensteig (suite). — Nouvelles et chronique.

### DE LA VALLÉE DES DAPPES.

On s'occupe de nouveau de l'importance militaire de ce petit coin de pays litigieux, à l'occasion de l'arrangement actuellement projeté entre la Suisse et la France.

Les journaux militaires de Vienne ont émis une opinion défavorable à la transaction, et un journal de Zurich donne aussi celle de M. le colonel fédéral Ziegler, qui est à peu près dans le même sens.

L'honorable colonel, dit l'*Eidgenössische Zeitung*, s'est rendu l'été dernier dans la vallée pour juger *de visu* de la question; voici le résultat de ses observations en ce qui concerne le point de vue militaire, le seul dont nous voulions nous occuper :

L'usage libre et assuré de la route des Dappes dès le fort des Rousses à la Faucille est d'une haute importance pour le gouvernement français, aussi je ne comprends pas qu'on puisse contester toute valeur militaire pour nous à la possession de cette contrée et de cette route. A ce point de vue on devrait tout aussi bien abandonner d'avance presque tous les points de notre frontière occidentale sur toute la ligne de Genève à Bâle, car un si grand nombre de routes praticables conduisent de France à notre frontière et à l'intérieur de la Suisse que la défense de la ligne extérieure serait malheureusement ou impossible ou de très-courte durée. Mais cela n'exclut point la possibilité d'empêcher la marche offensive de l'ennemi pendant quelque temps, et si l'on peut le faire à St-Cergues, ne fût-ce qu'un seul jour, cela pourrait être d'une haute importance pour la Suisse.

Telle est l'opinion attribuée à M. le colonel Ziegler; nous disons *attribuée*, car il y a dans ces quelques lignes un tel mélange d'idées contradictoires qu'il est difficile d'en dégager la pensée purement militaire, et que nous sommes certain que le journaliste zurichois a mal saisi les explications de l'honorable colonel. Dans l'intérêt de la science militaire, et afin de ne pas laisser se répandre des notions absurdes sur la défense de la Suisse parmi nos jeunes officiers et nos

milices, il serait, croyons-nous, utile que l'*Eidgenössische Zeitung*, ou mieux encore M. le colonel Ziegler lui-même, voulût bien développer un peu plus complètement ses vues. Nous sommes étonnés, du reste, que ces lignes aient pu faire le tour de l'Europe sans que personne se soit élevé contre la paternité dont on en décore un officier qui compte au nombre des plus instruits de notre état-major. Il aurait cependant suffi pour cela de quelques remarques fort simples :

D'abord on ne peut pas ériger en axiome que ce qui est à l'avantage de la France soit nécessairement à notre détriment, car ses besoins militaires sont fort différents des nôtres.

En outre, l'honorable colonel pense, au dire du journal, « qu'un » si grand nombre de routes praticables conduisent de France à notre » frontière et en Suisse que la défense de notre ligne extérieure du » Jura serait malheureusement ou impossible ou de très-courte » durée. » Cela est parfaitement juste; notre frontière occidentale est accessible en vingt endroits différents, et la vallée des Dappes, sous quelque drapeau qu'elle soit, n'est pour rien dans cet état de choses. Vouloir défendre la Suisse dans le Jura et sur tous ces points, serait s'exposer *sûrement* à être complètement battu. Ce serait l'application du fameux système des cordons, qui fut fatal à tant d'armées. Mais si nous ne pouvons ni ne devons masser des forces sur la frontière même, si nous devons ou les porter plus en avant ou les laisser plus en arrière, quelle importance stratégique peut avoir cette petite vallée au haut du Jura, au delà notre extrême gauche? Or l'on croirait, d'après l'opinion attribuée à l'honorable colonel, que la possession de la vallée des Dappes par la Suisse ou une ligne continue de la vallée de Joux à St-Cergues par le Bois d'Amont, permettrait la défense de toute notre ligne du Jura dans le Jura même. Enormité sans pareille! que nous n'oserons point attribuer à cet officier, car l'importance qu'il attache à *un seul jour* de maintien des troupes suisses à St-Cergues contre des colonnes offensives venant des Rousses, nous indique qu'il comprend la valeur du temps et des positions centrales, et qu'il ne serait pas partisan de l'éparpillement de notre armée le long du Jura, de Genève à Bâle.

La seule importance militaire de la transaction sur ce coin de pays est celle qui s'attache à tout rétrécissement de frontières en général. Dans le cas particulier, cet inconvénient pour nous est compliqué du voisinage du passage de St-Cergues d'un côté et du fort des Rousses de l'autre, et ce voisinage embrouille le sujet pour les personnes qui n'y regardent pas d'un peu près.

Les deux questions à poser sont celles-ci :

1<sup>o</sup> L'abandon de la route des Dappes à la France (dont elle use

déjà du reste), rend-il plus difficile pour nous la défense du défilé de St-Cergues? — Nous ne le croyons pas; car la frontière projetée est encore à demi-lieue au-dessous du défilé<sup>1</sup>; puis, nous le répétons, la défense de ce défilé ne doit pas se faire avec un nombre de troupes bien considérable ni bien longtemps. Il ne peut y avoir là que des avant-postes et quelques ouvrages de campagne. En tout cas si M. le colonel Ziegler avait donné son opinion sur ce point spécial et sur le meilleur mode de défense du défilé, avec ou sans l'aide de la route des Dappes et des Tuffes, nous aurions été les premiers à en tenir bon compte; car cet officier est connu pour son coup-d'œil juste et pratique sur le terrain. Mais le journal qui parle en son nom ne dit pas un mot de cela. En revanche il s'étend sur des échanges de territoires, déjà longuement débattus en 1815 et sur lesquels on ne parvint pas à s'entendre. Les territoires français, demandés par ce journal contre les Dappes, sont 6 ou 7 fois plus considérables en étendue et en population que le terrain litigieux à céder à la France. Leur frontière dominerait, en outre, les Rousses; or il est peu probable que les diplomates suisses, si habiles tacticiens qu'ils puissent être, réussissent à obtenir de telles concessions de la part du gouvernement français.

2<sup>o</sup> Le mont des Tuffes et la route des Dappes donneront-ils plus de valeur au fort des Rousses? — Oui, réellement, et c'est là l'avantage militaire de la transaction pour la France. Cela lui assure, *en temps de paix*, une communication directe des Rousses avec le fort de l'Ecluse, et les moyens d'étendre les défenses du fort des Rousses, de le convertir même en un camp retranché, si cela lui plaît. Mais avon-nous le moyen d'empêcher l'*accroissement* de ce fort, quand nous n'avons pas eu celui d'empêcher sa *construction* ni même de prendre possession réelle de la route depuis 1814? Nous concéderons que la création de cette forteresse n'a pas été un acte de bon voisinage de la France envers la Suisse, et que ce procédé se ressent du système de gouvernement de Louis-Philippe, taquin envers ses petits voisins et humble envers les grandes puissances. Nous dirons, en outre, que cette construction sur un tel emplacement dénote une absence complète de vues élevées et justes en politique et en stratégie de la part de ses auteurs. Ce fut un acte de méfiance gratuite envers la Suisse, et sans grande utilité contre l'Europe. Stratégiquement, toute cette frontière

<sup>1</sup> La délimitation actuellement proposée donne à la Suisse sur la route de Saint-Cergues aux Rousses 2 1/2 kilomètres de plus que la délimitation de 1807. Celle-ci partait du sommet de la Dole et coupait la route de St-Cergues à 2 kilom. de ce village. La délimitation actuelle partirait du pied de la Dole et aboutirait à la partie de la frontière située entre les deux routes de St-Cergues et de la Faucille vers les Rousses.

de la France est fortement défendue par Salins, Besançon, en arrière du front, par Lyon et Strassbourg sur les flancs, et surtout par la neutralité du sol suisse en avant du front. Cette neutralité dispensait la France d'ouvrages permanents et menaçants sur notre frontière, car une fois l'ennemi au-delà de Strassbourg ou de Lyon, et, en Suisse, sur le Jura, ce ne sont pas les forts des Rousses, de Joux, etc., qui l'arrêteront. De simples ouvrages de campagne, élevés rapidement au moment du danger, comme les soldats du génie français savent si bien le faire, eussent rendu les mêmes services pour la défense des routes que ces somptueux forts. Mais c'était une des manies du précédent règne ; la France alors se parait de forteresses à tort et à travers, comme une coquette de diamants ; cela cadrait avec la politique passive de cette époque. Il y a en France 192 points fortifiés, c'est-à-dire au moins cinq fois plus que de raison. Jamais ce pays, ayant de nouveau une armée européenne sur les bras comme en 1814, ne pourrait fournir les garnisons de toutes ces places, et, en même temps, tenir la campagne avec des forces suffisantes. Les immenses ouvrages de Paris et de Lyon, centralisant la défense, eussent dû amener, comme conséquence logique, la démolition de maintes forteresses inutiles et nuisibles vers les frontières. Mais, au contraire, on en éleva de nouvelles, et cela sur des points où rien ne l'exigeait. Celui des Rousses, couvert par un territoire neutre et par un peuple naturellement ami, mais situé près de trois routes, tenta les ingénieurs et fut fortifié. Les difficultés qui s'attachent aujourd'hui à la solution de la question des Dappes sont une conséquence de cette faute du gouvernement de Louis-Philippe ; ce fort, aussi superbe qu'inutile, et dont le canon s'avance jusqu'à notre frontière, a provoqué en Suisse des méfiances légitimes sur la manière dont on entendait, en France, la neutralité helvétique, et dans les moments de tension européenne, les antagonistes de la France trouvent toujours moyen de réveiller et d'exciter ces méfiances pour diviser les deux pays. Nous espérons qu'aujourd'hui ces excitations étrangères seront stériles et que la Suisse fera ses affaires pour elle, dans son seul intérêt, et non dans celui de tel ou tel de ses voisins visant à un but particulier.

Pour ce qui nous concerne spécialement, nous Suisses, une place de guerre dans cette contrée, semblable à celle de Strassbourg ou de Grenoble, ou un simple fort, cela nous est assez indifférent.

En offensive contre la France, nous pourrions toujours *tourner* ou *surprendre* l'une aussi bien que l'autre.

En défensive, nous serions charmés qu'on nous envoyât par ce côté-là le plus grand nombre de troupes ennemies possible. Il faudrait qu'un général suisse fût bien malheureux pour ne pas avoir un avan-

tage décisif contre un adversaire qui viendrait se jeter dans un pareil entonnoir, entre un lac et des montagnes impraticables, avec deux seuls défilés pour lignes de retraite. Ce serait le point le plus désavantageux pour une invasion de la Suisse.

Mais tranquillisons-nous. La ligne extrême des places et forts de Strassbourg, Huningue, Montbéliard, Joux, les Rousses, l'Ecluse, Grenoble, Briançon, etc., n'est pas dirigée contre les voisins immédiats de la France. C'est une base d'opérations pour l'offensive, dont certaines hypothèses traitent fort cavalièrement notre neutralité, il est vrai, mais ayant en vue des objectifs plus lointains. Les armées françaises voulant agir en Italie, en Allemagne, ou dans le Tyrol, compteraient s'appuyer sur cette base, après avoir emprunté notre sol, tirer de là leurs approvisionnements et se replier sur ces points en cas de retraite.

Toutefois cette offensive — qu'on daigne faire la différence des temps entre 1800, 1815 et 1858 — ne pourrait aujourd'hui s'opérer par notre territoire neutre. Ou si elle s'opérait par la Suisse, ce serait contre notre gré; dans ce cas, la vallée des Dappes n'est assurément d'aucune valeur pour les uns ni pour les autres. Si une armée française croyait devoir violer notre neutralité pour passer en Italie, à bien plus forte raison ne se gênerait-elle pas avec un terrain litigieux. Si nous, pour nous défendre, nous croyions devoir marcher sur Lyon ou Besançon, le respect des alentours contestés du fort des Rousses ne nous arrêterait, sans doute, pas plus que le fort lui-même. Si nous demeurions en expectative sur la Venoge ou la Mentua, le val des Dappes ne nous aiderait pas à grand'chose. En résumé il faut être bien bonhomme en Suisse pour faire de la stratégie à propos des Dappes, alors que la moindre opération préalable entraînerait nécessairement l'abandon ou la possession militaire de territoires cent fois plus considérables, sans aucun compte des frontières politiques.

Quant aux Autrichiens c'est un peu différent. Ils ont leur stratégie particulière et à double jeu.

En premier lieu, ils espèrent, en mettant des bâtons dans les roues d'une transaction amiable, brouiller à leur profit la Suisse et la France, oubliant qu'en 1815 à Vienne et en 1818 à Aix-la-Chapelle ils ont eux-mêmes conseillé à la Suisse, non une transaction sur la vallée, mais une cession pure et simple.

En second lieu, ils pensent toujours, et cela se comprend, à la belle manœuvre de 1800, qui amena la bataille de Marengo; ils craignent de voir un jour ou l'autre les Français la répéter et menacer de nouveau leur ligne de retraite en Italie. Napoléon avait en effet si habilement donné le change à Mélas, sur le point où il voulait passer les

Alpes qu'il débouchait du St-Bernard à Yvrée et à Milan, tandis qu'on le croyait encore dans le Dauphiné. Aujourd'hui, une communication directe entre les places de la frontière française du Jura, entre l'Ecluse et les Rousses, par exemple, peut faciliter beaucoup une telle manœuvre, en trompant l'ennemi sur le point où se rassemblent les réserves réelles et sur le choix de la ligne d'opérations, le Mont-Cenis ou le Simplon.

Mais *non bis in idem*; nous ne croyons pas que Marengo se revoie. Les guerres futures n'auront pas le même caractère que celles du premier Empire; puis la Suisse n'entend plus prêter gratuitement son territoire aux opérations d'autrui; elle peut le faire respecter, on le sait en Europe, et on le respectera, parce que, dans une guerre européenne, une partie quelconque ne se met pas volontiers à dos 100,000 hommes de plus que cela n'est nécessaire et un territoire dont la neutralité seule était déjà un avantage. D'ailleurs tant que les Autrichiens sont encore sur l'Adige, tant que l'Allemagne est passive et que la France et le Piémont sont alliés, il n'y a aucun avantage stratégique pour les Français d'emprunter notre territoire, qui les mènerait tout bonnement sur le front de leurs adversaires, comme le chemin direct par le Piémont, et non sur les revers comme en 1800. Nos passages alpestres n'ont de la valeur comme lignes d'opérations de France en Italie, que quand les Autrichiens sont avancés jusqu'en Piémont et en Toscane, ou quand l'Allemagne est occupée par une armée française jusqu'à la hauteur de Passau. C'est ce qui avait lieu en 1800. Les Autrichiens étaient sur le Var et Moreau en Bavière. Dans les circonstances actuelles, une guerre qui débiterait par un nouveau passage du St-Bernard ne serait qu'une ridicule singerie, sans aucun profit. Les généraux français sont trop habiles pour tomber dans de tels écarts.

Quoiqu'il en soit, si, à un moment donné, les Rousses, l'Ecluse, etc. peuvent menacer l'Autriche et faciliter une agression contre ses possessions italiennes, en revanche notre neutralité la couvre. Cette neutralité, nous voulons la garder; elle nous convient; mais le jour où nous croirions devoir nous en départir, pour satisfaire à de hauts intérêts, la vallée des Dappes et le fort des Rousses, touchant notre frontière et sous notre feu, ne nous gêneraient en rien si nous étions contre la France, et n'aideraient qu'à fort peu de chose si nous étions avec elle. Ils ne valent vraiment pas la peine que la diplomatie autrichienne se donne à cette occasion, et point n'est besoin d'aigrir nos relations avec la France pour que nous gardions notre neutralité militaire en cas d'événements en Italie.

Et précisément pour pouvoir mieux garder cette neutralité envers

et contre tous, il est à désirer que la Suisse liquide enfin ce conflit d'une façon ou de l'autre. Aujourd'hui la France fait passer sur la route des Dappes sa gendarmerie et même des troupes. Non-seulement nous ne déclarons pas la guerre, mais nous ne protestons même pas. La France est en paix avec tout le monde, le cas n'a pas grande importance. Mais elle pourrait, par son petit allié le Piémont, ou par quelque autre cause, se trouver assez subitement en hostilité contre l'Autriche et autres Etats. Si demain elle est en guerre et continue à user de la route des Dappes pour ses troupes, que fera la Suisse? Protestera-t-elle? On lui répondra: " Pourquoi n'avez-vous pas protesté hier? „ Fera-t-elle la guerre? C'est tout ce que l'Autriche désirerait; nous serions sa dupe.

Si la Suisse ne proteste pas, ou si elle ne donne pas suite à sa protestation contre la France, sera-ce plus honorable qu'une transaction amiable comme celle qui est sur le tapis? Puis que diront l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne? " Vous laissez violer votre neutralité d'un côté, nous la violerons de l'autre si cela nous convient. „ De cette façon la Confédération peut se trouver engrenée incidemment et contre son gré dans des événements dont elle eût voulu s'écarter et où elle n'aurait sans doute rien à gagner.

Enfin si quelques personnes trouvaient leur dignité froissée à ce que le canton de Vaud reçut de l'argent en échange des prétentions qu'il cède, il y aurait un moyen de satisfaire à ces susceptibilités, en décidant d'avance que cet argent sera affecté à la défense militaire du territoire, à l'établissement, par exemple, d'un fort surveillant les divers passages vaudois du Jura ou bien à l'établissement d'une belle caserne à Lausanne.

---

## CAMP FÉDÉRAL DE LUZIENSTEIG.

(Suite.<sup>1</sup>)

Le colonel Bontems voulait une pause, mais l'ordre ne put arriver assez tôt sur la hauteur. L'aile gauche de l'ennemi le reçut aussi trop tard et continua sa marche; lorsque sa tête arriva vers le Neuhof, le combat recommença de nouveau : 2 bataillons de la brigade Paravicini furent détachés à droite, pour prendre en flanc l'aile gauche des Suisses descendant des hauteurs; la cavalerie et l'artillerie restaient sur la grand'route. Les Suisses avaient barricadé le passage du Mühlebach; derrière se trouvaient des carabiniers. Plus loin étaient postés la brigade Bernold, 10 canons et toute la cavalerie. Pendant que les chasseurs de l'ennemi montaient à l'assaut vers la barricade, qui avait déjà essuyé le feu de l'artillerie, la cavalerie ennemie passa le Mühlebach, et là eut lieu un combat de cavalerie, assez rare pen-

<sup>1</sup> Voir les numéros 20, 21 et 22.